



Wallonie



Service public de Wallonie



**Comment distinguer les dégâts de blaireau
des dégâts de sanglier au maïs sur pied ?**



En maïs, les dégâts mixtes blaireau/sanglier sont fréquents. Au-delà de l'estimation de la surface totale détruite, la difficulté consiste à évaluer la proportion de dommages imputable à chaque espèce

Au stade laiteux des épis, vers la fin de l'été, les grains de maïs « en lait » ont atteint leur forme et leurs dimensions définitives. Ils sont de couleur jaune pâle, leur contenu est blanc laiteux et ils sont faciles à écraser ; ils « giclent ». Dès ce stade de maturité et jusqu'au moment de la récolte, le maïs est exposé aux déprédations du blaireau européen (*Meles meles*) et du sanglier (*Sus scrofa*).

En Wallonie, les deux espèces cohabitent en de nombreux endroits, ce qui implique des dégâts mixtes fréquents. Cela n'est pas sans importance, puisque leur indemnisation diffère selon l'auteur du dégât.

En effet, selon la Loi du 14 juillet 1961, les dommages causés par le sanglier aux parcelles de maïs (c'est-à-dire des « champs, fruits et récoltes »), sont à charge du *titulaire du droit de chasse*¹ des parcelles boisées d'où proviennent les animaux.

Les dommages du mustélidé, classé « espèce protégée », donnent lieu, quant à eux, à une indemnisation par le Service Public de Wallonie, sous certaines conditions². La procédure de *demande d'indemnisation*³ implique l'intervention d'un expert mandaté par l'Administration. Notons que l'indemnisation ne couvre pas les dommages dont le montant ne dépasserait pas 125 € par dossier⁴ et par demandeur.

Le travail d'identification repose sur la nature même des dégâts et sur les indices laissés au sol (empreintes, coulées, terriers, excréments). Des épis noirâtres attestent d'une consommation ancienne, peu importe l'espèce responsable.

Le **blaireau** agit de façon méticuleuse et systématique. Il se dresse sur ses pattes arrières pour incliner les plants de maïs et atteindre les épis : soit la tige plie, généralement à une hauteur de 20 à 40 cm, soit elle casse à sa base, soit encore les racines cèdent. Néanmoins, la façon dont les plants sont couchés au sol n'est pas un critère infaillible de distinction entre les deux espèces. Le plus fiable est d'observer la façon dont les épis sont consommés.

A l'aide de ses griffes puissantes, le terrassier lacère les spathes⁵ pour accéder aux grains. Les lacérations sont caractéristiques. Elles concernent l'entièreté ou la quasi-entièreté des spathes ; elles sont fines, nombreuses et peuvent donner un aspect « ébouriffé » à l'épi. En fin de saison, lorsque le maïs est mûr, des spathes bien sèches peuvent s'ouvrir toutes seules et ne sont donc pas ou peu lacérées.

Le « tesson » consomme les grains un à un de façon méthodique et progressive, sur tout le pourtour du rachis⁶ ou presque, sans causer d'à-coups dans ce dernier. Il gaspille peu, surtout en début de saison (août, septembre). Plus tard (octobre), la maturité des grains avançant, il ne consommera plus que les grains restés tendre à la pointe ou à la base de l'épi ; le gaspillage aura alors tendance à augmenter. Néanmoins, la consommation du blaireau engendre rarement des dommages importants (en général, dommages de quelques ares) mais même lorsque ceux-ci atteignent une dizaine d'ares, le prélèvement des plants reste aléatoire dans les lignes et n'occasionne pas de grandes plaques de dommages.

Une consommation intégrale ou presque, sans coups de dents dans le rachis et présentant des spathes lacérées (quand elles sont encore présentes), est caractéristique du mustélidé.

La fréquentation des parcelles est quotidienne, tant et si bien que les dégâts augmentent de façon progressive et relativement lente, la consommation d'un blaireau étant de quelques épis par nuit.

Les dommages du blaireau peuvent débiter dès la mi-août tout comme ceux du sanglier, d'où l'intérêt d'un repérage précoce des parcelles.

¹ : à défaut de titulaire du droit de chasse, c'est le propriétaire des parcelles boisées qui est responsable ;

² : Arrêté du Gouvernement Wallon du 8 octobre 1998 relatif à l'indemnisation des dommages causés par certaines espèces animales protégées (M.B. 29.10.1998) ;

³ : disponible auprès du Département de la Nature et des Forêts, ou téléchargeable sur les sites Internet <http://environnement.wallonie.be> et www.fourragesmieux.be ;

⁴ : un dossier peut englober plusieurs parcelles du même agriculteur ;

⁵ : feuilles qui enveloppent l'épi ;

⁶ : axe central qui porte les grains.

Le **sanglier** se trahit par sa façon de procéder, qui n'a bien souvent rien de méthodique, ni de délicat.

Pour atteindre les grains, il casse les tiges à une dizaine de centimètres du sol, à moins qu'il ne se roule dessus pour les coucher. Il a tendance à créer de véritables trouées où les tiges sont versées pêle-mêle, alors que les dommages du mustélidé sont en général plus diffus. Tous les plants couchés au sol ne sont pas attaqués.

Le critère le plus fiable d'identification de l'espèce repose sur l'observation des épis consommés.

Soit le sanglier croque l'épi sur sa face supérieure par rapport au sol, soit il le désolidarise de la tige et le croque dans sa gueule.

Là où elles ont été croquées, les spathes présentent un aspect « déchiré ». Dans certains cas, l'aspect général peut faire penser à des lacérations de blaireau qui ne sont toutefois pas si caractéristiques et sont plutôt le fait de jeunes sangliers.

La consommation des grains est rarement méthodique et l'animal gaspille généralement. Le plus souvent, la morsure n'apparaît que d'un côté de l'épi. Des marçassins peuvent manger les grains de manière plus appliquée. Mais dans ce cas, en étudiant les morsures, on remarque régulièrement des coups de dents dans le rachis, variables en fonction de la taille des animaux, ainsi que l'aspect plus irrégulier que le blaireau de la façon de consommer les grains. Il arrive que le rachis soit sectionné.

Des restes de grains mastiqués sont éventuellement rejetés au sol sous la forme de « chiques » de fibres agglomérées (« mâchouilles »).

L'évolution des dommages causés par le sanglier peut être plus rapide que celle liée au blaireau. Vu la corpulence de l'animal et la taille de certaines compagnies (de 20 à 50 individus), de grandes surfaces de maïs peuvent être dévastées en quelques nuits. Mais, dans le cas de compagnies de petite taille ou d'individus isolés, il arrive également que les dégâts soient plus progressifs, aucun cas de figure n'étant systématique.

D'autres indices peuvent être observés à l'intérieur des parcelles de maïs ou à proximité.

- Les empreintes.
Les pattes du sanglier laissent des empreintes en forme de trapèze. Les doigts postérieurs, appelés gardes, dessinent deux marques bien visibles derrière et de part et d'autre du pied. Chez les marçassins, ces marques sont très faibles, voire nulles.
L'empreinte du blaireau est large, étalée, à 5 doigts. Elle comporte les coussinets des doigts, le coussinet principal (talon) et les griffes bien développées. La patte postérieure recouvre partiellement la trace de l'antérieure.
- Les coulées.
Entre le terrier et le champ, sous les clôtures entourant la parcelle, mais aussi à l'intérieur de celle-ci, les allées et venues quotidiennes du mustélidé tracent au sol de véritables « coulées » caractéristiques.
- Les terriers
Le terrier du blaireau n'est jamais bien loin du maïs (maximum 1 à 1,5 km)... à moins que le terrassier ne creuse un terrier temporaire (dit « satellite ») à proximité, voire à l'intérieur de son « garde-manger ».
- Les excréments
Les « laissées » du sanglier ont l'aspect de petits « boudins » de 4 à 7 cm de diamètre. Le blaireau creuse des petits trous coniques appelés « latrines » dans lesquels il dépose ses excréments.
- Les poils sur les clôtures en barbelés (sanglier et blaireau).

La détection d'indices de présence plurispécifiques ne permet pas de conclure quant à la proportion des dégâts liés aux espèces concernées. Il faut pour cela, inventorier une portion significative de la parcelle et redoubler d'attention dans les zones présentant des dommages mélangés (ex. : trouée générée par le sanglier dans une zone qui comportait des plants couchés par le blaireau auparavant).

Il n'est pas exclu que le mustélidé et le suidé consomment des épis communs. L'identification est alors plus délicate mais cela ne concerne qu'un nombre limité d'épis.

Enfin, il est utile de préciser que d'**autres espèces** apprécient le maïs. C'est notamment le cas des corvidés qui s'attaquent aux plants en bordure de champ ou de trouée. Les spathes apparaissent alors criblées de coups de bec... ce qui peut prêter à confusion avec des lacérations occasionnées par le blaireau, une fois ces plants se retrouvant couchés au sol. Le raton laveur, mammifère non indigène, est un autre déprédateur du maïs. Depuis une dizaine d'années, sa population augmente fortement en Wallonie. Il opère un dégât « mixte » entre le sanglier et le blaireau (peu de gaspillage, consommation moins nette que le blaireau mais spathes lacérées, mâchouilles comme le sanglier...), ce qui complique l'identification des dégâts.

Crédits photographiques

Toutes les photos sont de Jérôme Widar excepté :

- © Sébastien Crémer : p. 31 (2) ;
- © Clotilde Lambinet : p. 7 (2) ;
- © Philippe Massit : p. 19 (1) ;
- © Wojciech Misiukiewicz : p. 22 (1) ;
- © Vinciane Schockert : p. 8 (2), 9 (1-2), 13 (2), 21 (2), 23 (2), 24 (1-2), 26 (2), 29 (1), 32 (1-2) ;
- © Charles Vierset : p. 7 (1).

Les photographies sont numérotées par page (p.) du haut vers le bas.

Jérôme WIDAR, David KNODEN et Pierre LUXEN (1)
en collaboration avec Vinciane SCHOCKERT, Clotilde LAMBINET et Jessica DELANGRE (2)

1 : Fourrages Mieux asbl
Rue du Carmel, 1
6900 Marloie
www.fourragesmieux.be

2 : Unité de Zoogéographie (B22) – Université de Liège – Chemin Vallée 4 – 4000 Liège



Sanglier et blaireau : en présence de plusieurs variétés de maïs au sein de la même parcelle, la plus précoce sera attaquée en premier lieu





Blaireau : à l'aide de ses griffes, lacère les spathes de l'épi pour accéder aux grains de maïs. Les lacérations sont fines et nombreuses, elles concernent l'entièreté ou la quasi-entièreté des spathes.





Blaireau : en fin de saison lorsque le maïs est mûr, des spathes bien sèches peuvent s'ouvrir toutes seules et ne sont donc pas ou peu lacérées





Blaireau : en début de saison, au stade laiteux, les grains de maïs sont sucés (photo du haut).
Plus tard, ils sont prélevés entièrement, sans coups de dents dans la rafle (photo du bas)





Blaireau : lacérations des spathes et consommation des grains caractéristiques





Blaireau : ne consomme pas forcément tous les grains de l'épi, ni forcément sur tout le pourtour du rachis, particulièrement en fin de saison





Blaireau : plusieurs épis mangés intégralement et retrouvés au même endroit





Blaireau : une consommation intégrale des grains, ou presque, sans coups de dents dans le rachis, est caractéristique du mustélide



Blaireau : provoque des dommages plus diffus que ceux du sanglier



Blaireau : creuse des « latrines » dans lesquelles il dépose ses excréments





Blaireau : ses allées et venues tracent au sol de véritables « coulées », sur les parcelles pour accéder au maïs, sous les clôtures ...





Blaireau : ... mais également à l'intérieur des parcelles de maïs



Blaireau : les terriers ne sont jamais bien loin (maximum 1 à 1,5 km des parcelles de maïs)



Blaireau : à moins que l'animal ne creuse un terrier temporaire (dit « satellite ») à proximité, voire à l'intérieur de la parcelle de maïs



Blaireau : gouttière caractéristique d'un terrier



Blaireau : les 5 doigts du terrassier sont munis de griffes puissantes





Sanglier : peut ne croquer l'épi que d'un seul côté (sur sa face supérieure par rapport au sol)





Sanglier : les marques de ses coups de dents apparaissent sur l'épi ou dans la rafle



Sanglier : les morsures des marcassins sont de plus petite taille que celles des adultes



Sanglier : dans certains cas, les « coups de dents » sont bien visibles





Sanglier : à moins que l'animal ne désolidarise l'épi de la tige et le croque dans sa gueule





Sanglier : la consommation des grains est rarement méthodique et l'animal gaspille généralement...



Sanglier : ... mais parfois il gaspille peu ou pas



Sanglier : comme avec le blaireau, les épis noirâtres attestent d'une consommation ancienne





Sanglier : là où elles ont été croquées, les spathes présentent un aspect « déchiré »





Sanglier : spathes croquées à l'aspect « déchiré »





Sanglier : spathes croquées à l'aspect « déchiré »



Sanglier : dans certains cas, l'aspect général des spathes peut faire penser à des lacérations de blaireau qui ne sont toutefois pas si caractéristiques



Sanglier : il arrive que le rachis soit entamé...



Sanglier : ... voire sectionné



Sanglier : restes de grains mastiqués (« mâchouilles »)



Sanglier : les grosses compagnies peuvent causer des dommages impressionnants



Sanglier : poils sur les clôtures en barbelés



Sanglier : les « laissées » ont l'aspect de petits boudins de 4 à 7 cm de diamètre



Sanglier : les doigts postérieurs, appelés « gardes », sont situés de part et d'autre du pied



Sanglier : les gardes des adultes impriment dans le sol des marques bien visibles



Dégât de raton laveur



Dégât de corvidé